

Zeitschrift:	Bulletin / Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten = Association Suisse des Professeurs d'Université
Herausgeber:	Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten
Band:	19 (1993)
Heft:	4
Artikel:	Un projet pour l'intégration du Tessin dans le système universitaire et para-universitaire suisse et européen
Autor:	Gerosa, Pier Giorgio
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-894225

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un projet pour l'intégration du Tessin dans le système universitaire et para-universitaire suisse et européen

Pier Giorgio Gerosa

J'ai proposé que le Tessin apporte une contribution thématique et sélective au développement du système universitaire suisse et à la constitution d'un nouveau système universitaire européen. Ces objectifs peuvent être réalisés à deux niveaux opérationnels.

Le premier niveau opérationnel vise à faire jouer au Tessin le rôle d'élément actif du réseau polycentrique universitaire et para-universitaire de recherche et d'enseignement à l'échelle nationale et européenne. Les objectifs principaux sont ceux de développer les activités de recherche dans le canton, de développer l'enseignement en coopération avec les universités, et de promouvoir l'établissement d'activités et d'instituts de recherche et d'enseignement en coopération avec les universités. Les destinataires de ces actions ne sont pas principalement les étudiants, mais surtout les jeunes diplômés et les chercheurs.

... tout cela devra disposer d'une structure d'identification et de référence des activités et des instituts ... si la réalisation de l'université de la Suisse italienne se révélait impossible, ce lieu d'identification

pourrait évoluer dans le sens d'une Institution universitaire reconnue par la Confédération, avec la vocation spécifique d'être le centre moteur des activités de recherche et d'enseignement, de haut niveau, en Suisse italienne.

Le deuxième niveau opérationnel est bien évidemment celui de l'Université. Les domaines scientifiques représentés dans l'université sont ceux pour lesquels le Tessin peut donner une contribution au progrès de la connaissance et à sa transmission à tous les niveaux d'enseignement. Ils doivent remplir ces deux conditions:

- témoigner de la présence d'un potentiel scientifique au Tessin;
- correspondre à une demande de formation suffisante, provenant à la fois du Tessin même, et de ses contextes extérieurs.

En composant les deux conditions, j'arrive aux domaines représentés dans l'université:

- sciences juridiques
- sciences économiques, sociales, politiques
- lettres, philosophie, sciences historiques, sciences humaines au sens large
- architecture.

L'importance donnée à l'architecture dans ce projet: l'architecture a besoin de devenir une discipline universitaire à part entière,

et l'université a besoin de l'architecture. C'est pourquoi l'architecture est, je crois, l'élément qui qualifie le plus le projet sur le plan scientifique, mais seulement s'il est conjugué avec les autres domaines. Et cela dans une optique purement théorique, au-delà même de tout ce que le Tessin peut offrir actuellement au développement d'un enseignement novateur de l'architecture. En revanche, ce sont les sciences économiques qui assurent le plus de rapports avec les besoins régionaux de formation, surtout dans le cadre de la région transfrontalière européenne qui constitue le véritable contexte de l'université tessinoise. Descendons maintenant vers les aspects d'organisation. Les étudiants d'abord. En synthèse: 500 étudiants pour les sciences

juridiques, 400 pour les sciences économiques, 600 pour les lettres et la philosophie, 500 pour l'architecture. Globalement, on aura 2000 étudiants, dont la moitié tessinoise, un quart suisse, un quart étranger. Par conséquent, l'université tessinoise n'intéresserait que 1000 des 4000 étudiants du canton.

En ce qui concerne les coûts de fonctionnement: 53 millions de francs par an. Si je considère que 60% des frais restent à la charge du canton, j'arrive à une dépense annuelle, à plein régime et au niveau de 1993, de 32 millions de francs à la charge du canton. Les investissements sont encore exclus de cette préfiguration. Ces frais gestion représentent 1,5% du budget total de l'Etat.